

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2024**

Régulièrement convoqué le 09 octobre 2024, le conseil municipal s'est réuni le 16 octobre 2024 à 20h00, sous la présidence du maire, Michèle DORIN.

Présents : Alain BAMET, Jean Charles CLAUDEL, Julie JUGNET, Antoine BELICARD, Philippe CACCIABUE, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Charlène JENLINSKI-TISSIER, Sébastien PRADES, Thierry SERRA.

Absent et excusé :

Mme Julie JUGNET est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 11 septembre 2024 a été approuvé par le Maire et la secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Convention d'aménagement forêt communale de Saint-Pierre-Le-Vieux élaborée par l'ONF
- Tarif location SDF
- Questions diverses

1) Convention d'aménagement forêt communale de Saint-Pierre-Le-Vieux élaborée par l'ONF

L'office National des Forêts est venu présenter en juin à la commission "Bois" et aux conseillers intéressés par le sujet le document final d'aménagement de la forêt communale de Saint-Pierre-Le-Vieux, forêt d'une surface de 20 ha 26 a. Ce document a été élaboré par les services de l'Office National des Forêts qui l'ont établi pour la période de 2024 à 2043.

Le Conseil Municipal :

- approuve ce document d'aménagement forestier.
- s'engage à l'appliquer durant la période pour laquelle il a été établi.

Après l'exposé des faits, la délibération est approuvée à 11 pour, 0 contre et 0 abstention.

2) Tarif location SDF

Le Maire informe l'assemblée municipale que la commission de la salle des fêtes a retravaillé sur les tarifs de location et observé les pratiques des communes alentour sur ce sujet.

La proposition serait de fixer les tarifs suivants :

- Associations communales: 2 week-ends gratuits et ensuite payant à 150€
- Habitants commune : 220€ le week-end
- Habitants et associations hors commune : 270€ le week-end
- Vin d'honneur sans cuisine : 50€
- Obsèques : Gratuité
- Forfait ménage : 80€
- Location vaisselle : 15€

Après l'exposé des faits, discussion, la proposition est approuvée à l'unanimité (11 pour, 0 contre et 0 abstention).

3) Questions diverses

- Intervention de Monsieur Petit du SYDESL pour expliquer son étude d'opportunité photovoltaïque sur le hangar communal. L'étude porte sur la capacité de production d'une installation de panneaux sur le pan du hangar orienté vers le bourg et compare les options revente totale et autoconsommation avec revente du surplus. Monsieur Petit nous fournira rapidement une note technique pouvant être jointe aux éventuelles demandes de subventions.
- Point travaux de la mairie : Jean-Charles Claudel explique l'état d'avancement du chantier de rénovation du bâtiment mairie-école. Les travaux avancent conformément au projet et au calendrier établi. Ils devraient se terminer fin décembre 2024/début janvier 2025.
- Prêt pour les travaux de la mairie

Notre choix se porte sur la Banque des Territoires qui propose le meilleur taux (3.40% sur 15 ans). Le dossier est en cours de constitution.

- Projet Eolien

Un forum sera organisé le 27 novembre à la salle des fêtes ouvert à tous à partir de 16h jusqu'à 20h. L'objectif est que toutes les personnes intéressées pour avoir des informations sur le sujet puissent venir individuellement poser leurs questions directement aux différents interlocuteurs.

- Repas CIAS

Le repas est fixé au dimanche 24 novembre avec installation de la salle le 23 novembre. Les courriers sont envoyés à toutes les personnes de plus de 72 ans résidant à Saint Pierre. Le choix

entre la participation au repas ou un panier gourmand pour les bénéficiaires est possible jusqu'au 26 octobre 2024. Une animation est déjà retenue pour l'après-midi.

- **Marché de Noël**

Il est fixé au 14 décembre. Les exposants de l'année précédente ont été sollicités par mail ainsi que de nouveaux artisans. Les associations communales, conscrits notamment, vont être sollicitées également pour la tenue de la buvette.

- **SIRTOM**

Jöelle Dailly, Philippe Cacciabue et Sébastien Prades, délégués exposent les perspectives d'évolution envisagées, notamment le ramassage des poubelles grises tous les 15 jours. Afin de diminuer les coûts, ils est demandé aux communes d'étudier au maximum les regroupements de point de collecte. Il existe 2 points « noirs » sur la commune que nous devons régler rapidement et l'aménagement de l'ensemble des placettes devra être effectué d'ici l'été 2025.

- **Retournement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération**

Antoine Béliard verra avec ses collègues jeunes agriculteurs pour les remettre à l'endroit.

- **CA de la Marpa**

Réunion le jeudi 24 octobre 2024 à 10h. Michèle Dorin sera présente.

- **SPANC**

Réunion prévue pour la clôture du compte administratif le 29 octobre à 18h30 à Cluny. Vincent Jacquet sera présent.

- **Réfection des chemins**

Un état des lieux a été fait sur une partie des hameaux (la Place, Dardy, La Cour, Les Bajais) afin d'évaluer la nature des travaux à effectuer. Il faudra relancer pour la location d'une mini-pelle en début d'année 2025.

- **Dégâts des eaux dans le hall de la cantine**

Il est difficile d'évaluer l'importance des fuites du toit de la cantine. Le toit semble très endommagé, des devis sont demandés pour la réfection.

- **Contrat de prévoyance obligatoire pour les agents territoriaux au 01/01/2025**

Les collectivités sont tenues de proposer une protection sociale complémentaire par une convention de participation pour la couverture du risque prévoyance à compter du 01/01/2025. A cet effet, nous avons donné mandat au Centre de Gestion 71 pour le choix du prestataire, qui a choisi pour cette gestion, Territoria Mutuelle. Tous les agents sont tenus d'adhérer au contrat, sur le socle de garantie incapacité « maintien de salaire » et garantie invalidité permanente en cas d'arrêt de travail de l'agent. Nous devons solliciter le Comité Social Territorial du Centre de Gestion, pour validation de notre choix de prise en charge de notre collectivité.

- Projet aménagement du city.

L'élaboration d'un projet autour de la structure du city stade et de divers points du bourg est en cours. Le revêtement du sol du city a été changé complètement en septembre.

- La livraison d'une remorque neuve a été effectuée début octobre. La vente de l'ancienne est à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET



Le Maire,
Michèle DORIN

